

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-650598

83125



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 612 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

KARKAR Brahim

Date de naissance :

01/01/1947

Adresse :

Tél. : 064 627 0007

Total des frais engagés : 783,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Hanane ROUGIER

Cabinet de Clinique et d'Explorations Médicales
et d'Explorations Gynécologiques
115, Avenue Oufella, 20000 Casablanca
Boulevard Avenue 3ème Avenue
Tél: 05 22 22 55 27 - Sig: 05 61 23 55 55
INPE: 091034413

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27 AOUT 2021

Nom et prénom du malade :

KAR KAR Brahim Age: 74

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

1700 675 710

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 AOUT 2011	Co + EC		32202	INP : 0910384413 TINP : 0910384413 022 53 27 016 - 06 61 21 96 96 Amandine Guitteret des Loupeaux 1er Libégi Suresnes N°2 Délégation Centre Sud Institut de Cardiologie de Paris
27 AOUT 2011				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Jamea AL ADARISSA <u>AITOUHYANE Ghizlane</u> <u>Dr. En Pharmacie</u> Lots. Louba Mag. B1 Sidi Maârouf - Casablanca Tel: 05 22 58 09 32 - Fax: 05 22 58 12 64 INPE:	27/08/2021	482,70 DHS

0920662b5
ANALYSE

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
					MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
					DEBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>												
					FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE															
		<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	G			CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552															
D	00000000	00000000															
B	35533411	11433553															
G																	
		<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
Déclai Rem					DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
					DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>												

Dr BOUGTEB Hanane

Spécialiste en Pathologie

Cardio-Vasculaire

Diplômée de la Faculté
de Médecine Hassan II de Casablanca
DIU d'Échocardiographie
et d'épreuve d'effort
Université de Bordeaux Segalen 2



الدكتورة بروتيل حنان

أخصائية في أمراض القلب

والشرايين

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى

وفحص الجهد وإعادة التأهيل

القلب والأوعية بجامعة بوردو سيناليين 2

Casablanca le

27 août 2021

Mr. KARKAR BRAHIM

RÉGIME PEU SALÉ PAUVRE EN SUCRES

160, 90 x 3

IRPHI 300MG



1 comprimé le matin pendant 3 Mois

Pharmacie Jamea Al ADARISSA
AITOUHYANE Ghiziane
Dr. En Pharmacie
Lots. Louisa Mejjati Jd. Madioui - Casablanca
Tel: 05 22 58 09 32 - Fax: 05 22 58 12 84

TG 482,70

Doctor Hanane BOUGTEB
115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél.: 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com
Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

115، إقامة أنوال أوفيس الطابق 1 الرقم 2 شارع أنوال هي المستشفيات الدار البيضاء

115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél. : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougteb@gmail.com

Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg

Irbésartan

F209053

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. Composition du médicament:

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg comprimés.

Principe actif : Irbésartan..... 75 mg ou 150 mg ou 300 mg

Excipients : Carboxymethylcellulose calcium, Dioxyde de silicium colloïdal, Povidone, Carboxyméthylamidon sodique (type A), Talc, Stéarate de magnésium, Opadry II Blanc, Eau purifiée

2. Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité :

L'Irbésartan est un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II

3. Indications thérapeutiques :

- IRPHI® est indiqué chez l'adulte dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle.
- IRPHI® est également indiqué dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients hypertendus diabétiques de type 2, dans le cadre de la prise en charge par un médicament antihypertenseur.

4. Posologie :

Mode d'administration :

Voie orale.

Hypertension artérielle essentielle

Posologie initiale et d'entretien habituelle recommandée : 150 mg, administrée à la même heure en une seule prise par jour, au cours ou en dehors des repas. Cependant, l'initiation du traitement avec 75 mg par jour pourra être envisagée particulièrement chez les patients hémodialysés ou les patients âgés de plus de 75 ans.

Chez les patients insuffisamment contrôlés à la dose de 150 mg une fois par jour, la posologie peut être augmentée à 300 mg ou un autre agent antihypertenseur peut être ajouté (diurétique tel que l'hydrochlorthiazide). Patients hypertendus diabétiques de type 2 :

Le traitement doit être initié à la dose de 150 mg d'irbésartan une fois par jour et augmenté à 300 mg une fois par jour, dose d'entretien préférable pour le traitement de l'atteinte rénale.

Populations particulières :

diabète, et/ou d'une insuffisance cardiaque sévère chez ces patients à risque.

- Sténose de la valve aortique et mi-hypertrophique : comme avec les autres, l'irbésartan est indiquée chez les patients mitrales, ou de cardiomyopathie obstructive.

- Hyperaldostéronisme primaire : le traitement ne répond généralement pas aux agents agissant par l'intermédiaire de l'aldostéron. En conséquence, l'utilisation d'Irbesartan est contre-indiquée.

- Général : chez les patients dont la tension artérielle dépend de façon prédominante de l'activité du système rénine-aldostéron (par exemple les patients présentant une insuffisance cardiaque congestive sévère ou une maladie rénale sous-jacente, y compris une sténose des artères rénales), le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion ou antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II agissant sur ce système a été associé à une hypotension aiguë, à une azotémie, une oligurie ou, rarement, à une insuffisance rénale aiguë. Comme avec n'importe quel agent antihypertenseur, une baisse brutale de la pression artérielle chez des patients porteurs d'une cardiopathie ischémique ou d'une maladie cardiovasculaire ischémique pourrait entraîner un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral.

Comme observé avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, l'irbésartan et les autres antagonistes de l'angiotensine semblent moins efficaces pour baisser la pression artérielle chez les sujets noirs par rapport aux sujets non noirs, probablement à cause d'une plus forte

prévalence d'un taux de rénine bas dans la population hypertendue noire.

L'association d'IRPHI à des médicaments contenant de l'A lisinopril est contre-indiquée chez les patients présentant un diabète ou une insuffisance rénale (DFG [débit de filtration glomérulaire] < 60 ml/min/1,73 m²)

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN TRAITANT OU DE VOTRE PHARMACIEN

8. Interactions médicamenteuses :

Veuillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

- Diurétiques et autres antihypertenseurs : risque d'hypovolémie et d'hypotension par augmentation des effets hypotenseurs de l'irbésartan avec un traitement antérieur par des diurétiques à une dose élevée. Cependant l'irbésartan a été associé sans problème à d'autres antihypertenseurs tels que les bêtabloquants, des antagonistes calciques à longue durée d'action et des diurétiques thiazidiques.

- Supplémentation en potassium ou diurétiques épargneurs de potassium : risque d'augmentation des taux de potassium sérique et d'élévation de la kaliémie.

- Lithium : augmentations réversibles des concentrations sériques et de la toxicité du lithium, cette association est déconseillée. Si l'association se présente, il faut surveiller la toxicité du lithium et arrêter l'irbésartan.

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



1118000 051268

LOT : 042
PER : MAI 2024
PPV : 160 DH 90

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg

Irbésartan

F209053

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. Composition du médicament:

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg comprimés.

Principe actif : Irbésartan..... 75 mg ou 150 mg ou 300 mg

Excipients : Carboxymethylcellulose calcium, Dioxyde de silicium colloïdal, Povidone, Carboxyméthylamidon sodique (type A), Talc, Stéarate de magnésium, Opadry II Blanc, Eau purifiée

2. Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité :

L'Irbésartan est un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II

3. Indications thérapeutiques :

- IRPHI® est indiqué chez l'adulte dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle.
- IRPHI® est également indiqué dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients hypertendus diabétiques de type 2, dans le cadre de la prise en charge par un médicament antihypertenseur.

4. Posologie :

Mode d'administration :

Voie orale.

Hypertension artérielle essentielle

Posologie initiale et d'entretien habituelle recommandée : 150 mg, administrée à la même heure en une seule prise par jour, au cours ou en dehors des repas. Cependant, l'initiation du traitement avec 75 mg par jour pourra être envisagée particulièrement chez les patients hémodialysés ou les patients âgés de plus de 75 ans.

Chez les patients insuffisamment contrôlés à la dose de 150 mg une fois par jour, la posologie peut être augmentée à 300 mg ou un autre agent antihypertenseur peut être ajouté (diurétique tel que l'hydrochlorthiazide). Patients hypertendus diabétiques de type 2 :

Le traitement doit être initié à la dose de 150 mg d'irbésartan une fois par jour et augmenté à 300 mg une fois par jour, dose d'entretien préférable pour le traitement de l'atteinte rénale.

Populations particulières :

diabète, et/ou d'une insuffisance cardiaque sévère chez ces patients à risque.

- Sténose de la valve aortique et mi-hypertrophique : comme avec les autres, l'irbésartan est indiquée chez les patients mitrales, ou de cardiomyopathie obstructive.

- Hyperaldostéronisme primaire : le traitement ne répond généralement pas aux agents agissant par l'intermédiaire de l'aldostéron. En conséquence, l'utilisation d'Irbesartan est contre-indiquée.

- Général : chez les patients dont la tension artérielle dépend de façon prédominante de l'activité du système rénine-aldostéron (par exemple les patients présentant une insuffisance cardiaque congestive sévère ou une maladie rénale sous-jacente, y compris une sténose des artères rénales), le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion ou antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II agissant sur ce système a été associé à une hypotension aiguë, à une azotémie, une oligurie ou, rarement, à une insuffisance rénale aiguë. Comme avec n'importe quel agent antihypertenseur, une baisse brutale de la pression artérielle chez des patients porteurs d'une cardiopathie ischémique ou d'une maladie cardiovasculaire ischémique pourrait entraîner un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral.

Comme observé avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, l'irbésartan et les autres antagonistes de l'angiotensine semblent moins efficaces pour baisser la pression artérielle chez les sujets noirs par rapport aux sujets non noirs, probablement à cause d'une plus forte

prévalence d'un taux de rénine bas dans la population hypertendue noire.

L'association d'IRPHI à des médicaments contenant de l'A lisinopril est contre-indiquée chez les patients présentant un diabète ou une insuffisance rénale (DFG [débit de filtration glomérulaire] < 60 ml/min/1,73 m²)

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN TRAITANT OU DE VOTRE PHARMACIEN

8. Interactions médicamenteuses :

Veuillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

- Diurétiques et autres antihypertenseurs : risque d'hypovolémie et d'hypotension par augmentation des effets hypotenseurs de l'irbésartan avec un traitement antérieur par des diurétiques à une dose élevée. Cependant l'irbésartan a été associé sans problème à d'autres antihypertenseurs tels que les bêtabloquants, des antagonistes calciques à longue durée d'action et des diurétiques thiazidiques.

- Supplémentation en potassium ou diurétiques épargneurs de potassium : risque d'augmentation des taux de potassium sérique et d'élévation de la kaliémie.

- Lithium : augmentations réversibles des concentrations sériques et de la toxicité du lithium, cette association est déconseillée. Si l'association se présente, il faut surveiller la toxicité du lithium et arrêter l'irbésartan.

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



1118000 051268

LOT : 042
PER : MAI 2024
PPV : 160 DH 90

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg

Irbésartan

F209053

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. Composition du médicament:

IRPHI® 75mg, 150mg et 300mg comprimés.

Principe actif : Irbésartan..... 75 mg ou 150 mg ou 300 mg

Excipients : Carboxymethylcellulose calcium, Dioxyde de silicium colloïdal, Povidone, Carboxyméthylamidon sodique (type A), Talc, Stéarate de magnésium, Opadry II Blanc, Eau purifiée

2. Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité :

L'Irbésartan est un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II

3. Indications thérapeutiques :

- IRPHI® est indiqué chez l'adulte dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle.
- IRPHI® est également indiqué dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients hypertendus diabétiques de type 2, dans le cadre de la prise en charge par un médicament antihypertenseur.

4. Posologie :

Mode d'administration :

Voie orale.

Hypertension artérielle essentielle

Posologie initiale et d'entretien habituelle recommandée : 150 mg, administrée à la même heure en une seule prise par jour, au cours ou en dehors des repas. Cependant, l'initiation du traitement avec 75 mg par jour pourra être envisagée particulièrement chez les patients hémodialysés ou les patients âgés de plus de 75 ans.

Chez les patients insuffisamment contrôlés à la dose de 150 mg une fois par jour, la posologie peut être augmentée à 300 mg ou un autre agent antihypertenseur peut être ajouté (diurétique tel que l'hydrochlorthiazide). Patients hypertendus diabétiques de type 2 :

Le traitement doit être initié à la dose de 150 mg d'irbésartan une fois par jour et augmenté à 300 mg une fois par jour, dose d'entretien préférable pour le traitement de l'atteinte rénale.

Populations particulières :

diabète, et/ou d'une insuffisance cardiaque sévère chez ces patients à risque.

- Sténose de la valve aortique et mi-hypertrophique : comme avec les autres, l'irbésartan est indiquée chez les patients mitrales, ou de cardiomyopathie obstructive.

- Hyperaldostéronisme primaire : le traitement ne répond généralement pas aux agents agissant par l'intermédiaire de l'aldostéron. En conséquence, l'utilisation d'Irbesartan est contre-indiquée.

- Général : chez les patients dont la tension artérielle dépend de façon prédominante de l'activité du système rénine-aldostéron (par exemple les patients présentant une insuffisance cardiaque congestive sévère ou une maladie rénale sous-jacente, y compris une sténose des artères rénales), le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion ou antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II agissant sur ce système a été associé à une hypotension aiguë, à une azotémie, une oligurie ou, rarement, à une insuffisance rénale aiguë. Comme avec n'importe quel agent antihypertenseur, une baisse brutale de la pression artérielle chez des patients porteurs d'une cardiopathie ischémique ou d'une maladie cardiovasculaire ischémique pourrait entraîner un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral.

Comme observé avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, l'irbésartan et les autres antagonistes de l'angiotensine semblent moins efficaces pour baisser la pression artérielle chez les sujets noirs par rapport aux sujets non noirs, probablement à cause d'une plus forte

prévalence d'un taux de rénine bas dans la population hypertendue noire.

L'association d'IRPHI à des médicaments contenant de l'A lisinopril est contre-indiquée chez les patients présentant un diabète ou une insuffisance rénale (DFG [débit de filtration glomérulaire] < 60 ml/min/1,73 m²)

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN TRAITANT OU DE VOTRE PHARMACIEN

8. Interactions médicamenteuses :

Veuillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

- Diurétiques et autres antihypertenseurs : risque d'hypovolémie et d'hypotension par augmentation des effets hypotenseurs de l'irbésartan avec un traitement antérieur par des diurétiques à une dose élevée. Cependant l'irbésartan a été associé sans problème à d'autres antihypertenseurs tels que les bêtabloquants, des antagonistes calciques à longue durée d'action et des diurétiques thiazidiques.

- Supplémentation en potassium ou diurétiques épargneurs de potassium : risque d'augmentation des taux de potassium sérique et d'élévation de la kaliémie.

- Lithium : augmentations réversibles des concentrations sériques et de la toxicité du lithium, cette association est déconseillée. Si l'association se présente, il faut surveiller la toxicité du lithium et arrêter l'irbésartan.

IRPHI 300 mg

30 Comprimés



1118000 051268

LOT : 042
PER : MAI 2024
PPV : 160 DH 90

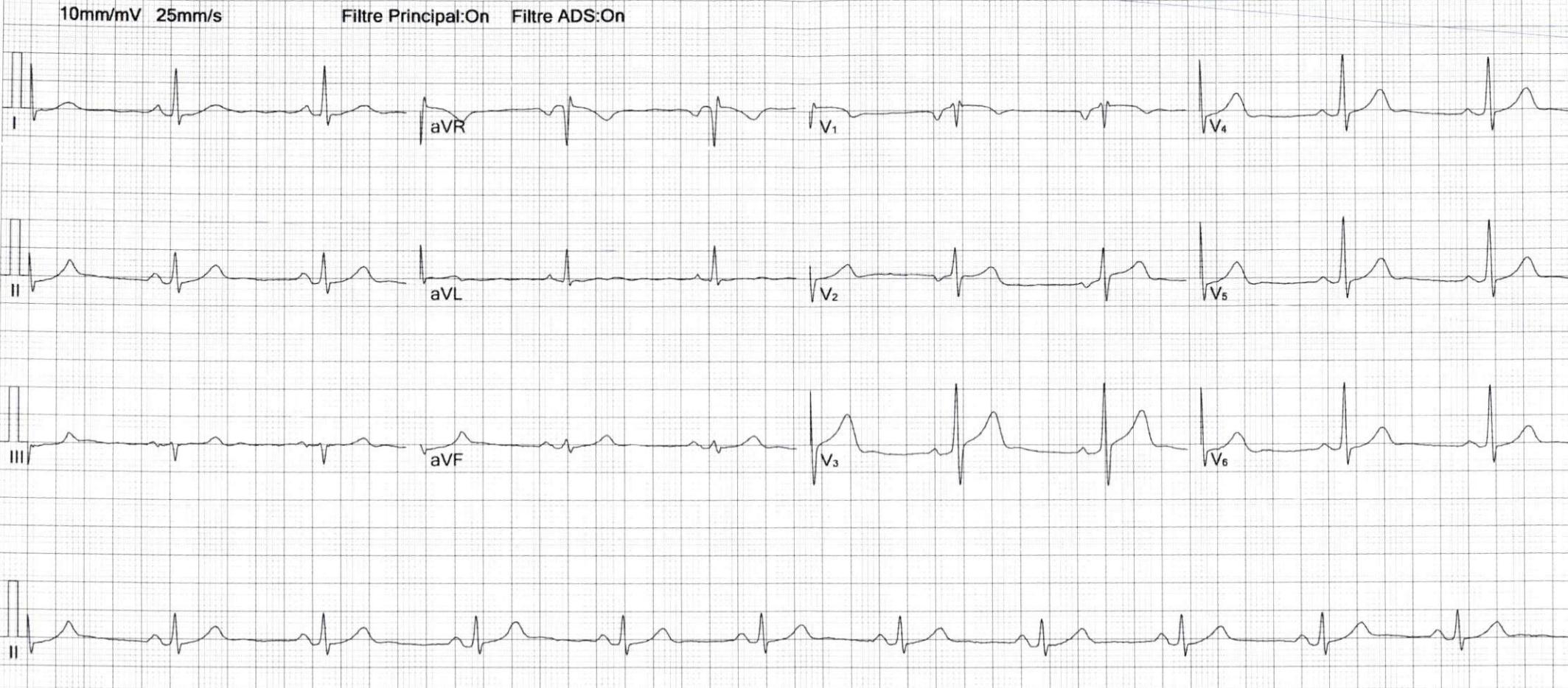
ECG

Cabinet Dr BOUGTEB Hanane

NOM:BRAHIM KARKAR ID : Genre :Femme Age :74 DOB :01-01-1947 Date of Test :27-08-2021 12:58
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr BOUGTEB Hanane

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	409 ms
Durée Echantillon :	13 s	Intervalle QTc :	405 ms
FC :	59 bpm	Axe P :	49.5°
Durée P :	106 ms	Axe QRS :	8.9°
Durée QRS :	80 ms	Axe T :	50.8°
Durée T :	299 ms	RV5/SV1:	1.13/0.32mV
PQ Interval :	155 ms	RV5+SV1:	1.45mV

Suggestion :

Docteur Hanane BOUGTEB
Cardiologue
et d'Explorations Cardiovaskulaires
115, Mouad Oulja - 1er Etage Bureau N° 3
Boulevard Abdellatif Ben Khedda
161-05-22-25-32-27
INPE : 091034413

Signature Médecin: